

Tours, le 19 mai 2022
N° 510/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC

LISTE

- OBJET** : candidats et candidates déclarés admis, par ordre de mérite en liste principale, et inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace option « sciences politiques » en 2022.
- RÉFÉRENCES** : a) décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 25 ; signalé au BOC 41/2008) ;
b) arrêté du 21 octobre 2021 fixant le nombre de places offertes en 2022 aux concours d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (JO n°0252 du 28 octobre 2021, texte n°15) ;
c) arrêté du 13 janvier 2021 relatif au concours sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (JO n° 15 du 17 janvier 2021, texte n° 22) ;
d) avis relatif aux concours externes d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (CE EAE) en 2022 (JO n° 229 du 1^{er} Octobre 2021, texte n° 98) ;
e) liste n° 204/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC du 15 mars 2022 des candidats et candidates par ordre alphabétique, admissibles au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace option « sciences politiques » en 2022¹.
- P. JOINTE** : une annexe.

Art. 1er. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale ou inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace option « sciences politiques » en 2022.

Art. 2. Les modalités de l'incorporation seront consultables sur le site internet école de l'Air et de l'Espace <https://ecole-air-espace.fr>

Art. 3. La présente liste est publiée sur le site internet de l'école de l'Air et de l'Espace.

Pour la ministre des armées et par délégation

Le général de corps aérien Manuel ALVAREZ
Directeur des ressources humaines
de l'armée de l'Air et de l'Espace



(1) n.i BO ; n.i JO.

ANNEXE.

LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES PAR ORDRE DE MÉRITE
ADMIS EN LISTE PRINCIPALE ET INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE.

1. Corps des officiers de l'air.

1.1 Liste principale.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
2	Madame	RECOQUE	Zoé	LP1 (1) (2)

1.2. Liste complémentaire.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
30	Madame	GARDEL	Jeanne	LC1 (2)
20	Monsieur	ZANOTTI FREGONARA	Nicolas	LC2 (1) (2)

2. Corps des officiers des bases de l'air.

2.1. Liste principale.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
32	Madame	HOUILLON	Rose	LP1 (2)
2	Madame	RECOQUE	Zoé	LP2 (2)
6	Madame	VERSTRAETE	Anémone	LP3 (2)

2.2. Liste complémentaire.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
30	Madame	GARDEL	Jeanne	LC1 (2)
21	Madame	RAJJOU	Apolline	LC2 (2)
15	Monsieur	ROUVERY	Baptiste	LC3 (2)
3	Madame	PIC	Ana	LC4 (2)
5	Madame	CHAUVET	Anais	LC5 (1) (2)
36	Madame	VIENNEY	Marion	LC6 (2)
19	Monsieur	VALANCONY	Vincent	LC7 (2)
38	Monsieur	GOUDIN	Nicolas	LC8 (1) (2)

(1) Sous réserve d'aptitude médicale.

(2) Sous réserve d'obtention du diplôme.